

Pétrole et gaz du Canada—Loi

Je sais que le gouvernement libéral ne nous écoutera pas devant la motion n° 21. Je sais très bien qu'il n'en a que faire et qu'il la repoussera du revers de la main comme il le fait avec tout le reste. Je le supplie d'y réfléchir encore. Vous imposez une taxe aux citoyens canadiens et sur les régimes de pension de tout notre pays.

Je voudrais rappeler que les territoires dont nous discutons sont susceptibles de devenir des provinces un jour. Cette loi les traite automatiquement en provinces pauvres. Le gouvernement fédéral, qui veut leur voler le quart de leur argent, et les socialistes à ma gauche qui veulent leur en prendre la moitié, sont en train de créer des provinces pauvres. Avant que ce bill ne soit adopté, nous devrions bien examiner ces territoires et la pauvreté dont ils hériteront en vertu de ce bill, avant même de devenir des provinces.

Je voudrais que le Canada se développe, surtout dans le nord. Si les territoires du nord deviennent des régions pauvres avant même de pouvoir accéder au rang de province, personne ne voudra y aller. Le bill enlèvera à ces territoires leurs droits futurs à titre de province et enlèvera en même temps leurs droits à ceux qui ont colonisé cette région du pays.

M. Waddell: Que faites-vous des autochtones?

M. Fennell: Un député me demande ce que je pense des droits des autochtones. La majorité des habitants du nord sont des autochtones. Nous devrions tout faire pour éviter qu'ils perdent leurs droits. Nous devons aussi leur donner quelque chose en retour.

M. Waddell: Vous voulez que tout aille aux sociétés pétrolières.

M. Fennell: J'aimerais beaucoup mieux que ce soient les autochtones du grand Nord qui en profitent que n'importe qui d'autre. Voilà ma priorité. Le gouvernement ne se préoccupe pas des autochtones.

Une voix: Quel part ont-ils dans l'Impérial?

M. Fennell: Il suffit de voir les effets négatifs de cette mesure sur l'économie du Canada et de songer aux pertes dans le domaine de la fabrication entraînées par le Programme énergétique national et le bill C-48. Ces mesures, ajoutées aux dépenses exorbitantes du gouvernement ces 15 dernières années, ont entraîné la réduction des installations de fabrication du Canada, de la capacité de traitement et des possibilités de travail à contrat, y compris dans le secteur du logement.

Pendant la dernière campagne électorale, le ministre des Finances (M. MacEachen) a déclaré que si les mesures qu'il proposait causaient du tort ou des dommages importants à n'importe quel groupe, il les supprimerait dans le budget suivant. J'espère qu'il en tiendra compte dans son prochain budget. Monsieur l'Orateur, le bill ne fait rien d'autre qu'aggraver la spirale inflationniste en injectant l'argent tiré des bénéfices pétroliers dans une société de la Couronne qui n'est pas traitée sur le même pied que les citoyens du Canada. Cela ne fait qu'augmenter le prix du mazout, du gaz et du fuel domestique. Le bill ne prévoit absolument aucun avantage pour les citoyens du Canada.

L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, en ce jour du neuvième anniversaire des élections de 1972, j'interviens avec énormément de plaisir à la Chambre. Madame le Président fut l'une des recrues de 1972, en revanche je crois que mon ami, le ministre des Transports (M.

Pepin) a fait le chemin inverse cette année-là et j'ai l'impression qu'il lui arrive parfois de souhaiter de revivre cette époque.

M. Pepin: Pas du tout.

M. McKinnon: C'est à l'occasion de ces élections que nous avons perdu par deux sièges. Ce gouvernement qui devait être dirigé par M. Stanfield aurait pu être l'un des meilleurs que le Canada ait jamais eus.

Je voudrais également signaler à propos du discours que le député de Spadina (M. Heap) a prononcé qu'on peut s'en tirer à bon compte lors de son premier discours, mais une seule fois. J'ai constaté qu'il avait essayé de nous tenir la dragée haute, mais j'ai apprécié son discours. Je suis très en faveur des sermons courts.

Je voudrais parler aujourd'hui de la motion n° 21 présentée par notre parti et de la motion n° 22 présentée par le Nouveau parti démocratique. Le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell) a tôt fait de se vanter d'avoir détourné le pipe-line de la vallée du Mackenzie, par contre il ne se vante pas d'avoir fait croiser les pétroliers géants dans le Déroit de Juan de Fuca que ces derniers sont désormais obligés d'emprunter à défaut de pipe-line pour acheminer le pétrole d'Alaska. Quoi qu'il en soit, c'est son problème pas le nôtre. Les néo-démocrates ont beaucoup à dire sur la question. Ils sont sérieusement gênés par le fait que leur électorat se trouve à l'Ouest et que leurs dirigeants viennent de l'Est.

M. Waddell: Vous avez un autre problème. Vous êtes représentés à l'Ouest, mais vous n'y avez aucun leadership.

M. McKinnon: Je me rends bien compte des extrêmes auxquelles ils doivent aller quand ils envoient des missionnaires d'Etobicoke se présenter dans des circonscriptions de Vancouver.

Je vais maintenant parler de la motion n° 21 et des différences qui vont en résulter. Ce bill constitue une ingérence assez grave, pour ne pas dire très grave, du gouvernement dans l'industrie privée.

Je voudrais parler des difficultés qui résulteraient de son ingérence, non seulement sur le marché ou dans l'industrie, mais dans tous les aspects de la vie de nos concitoyens. Pour ce qui est des investissements, on peut évidemment se demander si c'est réellement de cela qu'il s'agit et nous espérons contrer les mesures proposés dans la motion n° 21. C'est emprunter des ressources qu'on paie à un autre moment. Je n'irai pas jusqu'à dire, comme certains de mes collègues l'ont fait, que le gouvernement vole l'industrie. Mais ce que je trouve répréhensible c'est qu'il le fasse sans la permission du propriétaire.

Je crois savoir que le discours que le premier ministre (M. Trudeau) a prononcé l'autre jour portait sur la responsabilité et le partage. Le gouvernement aimerait sans doute que l'industrie s'intéresse aux ressources et que le gouvernement les partage avec elle. C'est son désir de partage qui a incité le gouvernement à présenter le bill C-48. Mais si le gouvernement souhaite partager la réussite, il laisse 100 p. 100 des pertes aux sociétés, en cas d'échec.

J'aimerais citer quelques chiffres intéressants, qui pour la plupart ont été publiés par des organismes gouvernementaux. J'aimerais d'abord mentionner ceux qui portent sur la formation actuelle brute de capital fixe des investissements du gouvernement, car depuis 1960 elle a diminué régulièrement en termes de pourcentage des dépenses nationales brutes. Elle